

Dimanche 24 JUIN 2018

LES MONTEES DE SAVOIE GRAND REVARD

Courses et Randonnées pédestres

Maison des Associations 25 bd des Anglais 73100 AIX LES BAINS
mobile 06 77 44 78 19

N° DE DOSSARD
(Réservé à l'organisation)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

MARATH'RAIL AIX LES BAINS RIVIERA DES ALPES

MARATH'RAIL(sur sentiers) 42 KM

dénivelé positif 1300 m / dénivelé cumulé 2600 m

Départ d'AIX LES BAINS 8 H 00

Nom : Prénom : Date de naissance :

Sexe (cocher) : H F : e-mail :

Adresse :

Equipe, club : Ville :

N° Licence :

Personne à prévenir
en cas d'accident : Tél. :

Inscriptions :

- Par courrier, date limite le samedi 16 juin 2018 inclus, le cachet de la poste faisant foi.
- A la permanence, place Mollard devant la mairie d'Aix-les-Bains le samedi 23 juin 2018 de 14 h à 19 h.
- Dernières inscriptions acceptées dimanche matin sur les lignes des départs de 5h30 à 7h (clôture des inscriptions).

Montant de l'inscription : 18 €

Repas sous chapiteau à l'arrivée : concurrents 12 € - Accompagnants 14 € - Enfants – 12 ans 10 € (attention places limitées le dimanche matin).

Récompenses : trophées et lots aux 1^{er} des scratch H.F, lots aux 3 premiers de chaque catégorie.

Lots aux 2 associations les plus représentées pour les randonnées .

Le tirage au sort des lots concerne toutes les épreuves : courses et randonnées.

Les catégories seront fixées selon le règlement en vigueur à la date de la course.

REGLEMENT (Article 6) :

La participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ou, **pour les non-licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat médical ou de sa copie, qui doit dater de moins d'un an.**

Les mineurs devront être en possession d'une autorisation de leurs parents ou civilement responsables.

Les organisateurs sont couverts par une Police d'assurance, il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours en cas de force majeure.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à effectuer le parcours en respectant les consignes de l'organisateur.

Signature obligatoire